



**Selon l'hebdomadaire Jeune Afrique, la crise née de l'élection présidentielle du 7 octobre 2018 se résume à une opposition entre ces deux hommes.**

Pour Jeune Afrique, Dans un article paru dans son édition en kiosque depuis le 12 mai 2019, et intitulé « le match Ngoh Ngoh contre Maurice Kamto » l'hebdomadaire panafricain rappelle la récente visite de la haut commissaire des Nations Unies pour les droits de l'homme Michelle Bachelet. Le journal fait savoir que l'ancienne présidente du Chili a exhorté le gouvernement camerounais à mettre fin à la pratique qui consiste à faire juger de civils par des tribunaux militaires.

Notre confrère signale dès lors que Ferdinand Ngoh Ngoh, le secrétaire général de la présidence, a lui aussi, reçu le message adressé à Paul Biya « cinq sur cinq ». A savoir que « l'ONU suit de près « l'affaire Maurice Kamto ». Inculpé pour « insurrection » et « hostilité contre la patrie » par le tribunal militaire de Yaoundé, l'opposant est incarcéré depuis le 28 janvier. Ngoh Ngoh se sait en première ligne.

Il supervise pour Paul Biya ce dossier sensible qui occupe plusieurs ministères : l'administration territoriale (Paul Atanga Nji) la justice (Laurent Easo), la communication (René Emmanuel Sadi) et la Défense (Joseph Beti Assomo) dont dépend le tribunal militaire ». Jeune Afrique explique que bien qu'il n'ait pas la puissance de l'ancien directeur du cabinet civil

Martin Belinga Eboutou, Ngo Ngoh « gère des task forces ». Citant une « source proche du palais » il fait savoir qu'il « informe le chef de l'Etat et donne des directives ».

Le journal rappelle au sujet des leaders politiques emprisonnés depuis janvier que convoqués le 7 mai 2019, Kamto et ses coaccusés ont contesté la compétence du Tribunal militaire. « Le bras de fer dure depuis trois mois. Kamto qui fut ministre délégué à la justice, évolue sur un terrain qu'il connaît bien. Il s'est entouré de ténors des barreaux français et camerounais, dont Eric Dupond-Moretti, qui, au début d'avril a saisi le Groupe de travail sur la détention arbitraire de l'ONU. A Paris, le 18 avril, la défense a en outre porté plainte contre René Emmanuel Sadi pour diffamation à la suite d'une interview qu'il a accordée à RFI.

D'autres piliers de la cellule que dirige Ngoh Ngoh pourraient se retrouver dans leur ligne de mire », lit-on. Et le journal de poursuivre en indiquant que dans sa lettre du 28 avril 2019, Kamto a accusé Atanga Nji de mener une « répression judiciaire grotesque ». L'on apprend que Le Français Jean-Pierre Mignard avec qui il travaille dans un cabinet a écrit à Laurent Easo et fait jouer ses contacts à la présidence française.

Jeune Afrique cite « un proche du gouvernement » qui confesse : « on a peut-être sous-estimé la capacité de Kamto à sensibiliser (les tiers à son cas) au-delà des réseaux sociaux, notamment à l'étranger ». Or Paul Biya est très attaché à l'image du Cameroun, conclut le news magazine édité à Paris.